

CANADA

RECUEIL DES TRAITÉS 1942

N° 21

ÉCHANGE DE NOTES

(28 novembre et 7 décembre 1942)

ENTRE

LE CANADA

ET LES

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

COMPORTANT UN ACCORD

VISANT LA CONSTRUCTION
DE LA ROUTE HAINES-CHAMPAGNE

EN VIGUEUR LE 7 DÉCEMBRE 1942



OTTAWA
EDMOND CLOUTIER
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1946

43267 879

61630805

SOMMAIRE

	PAGE
I. Note, en date du 28 novembre 1942, adressée par le Ministre des Etats-Unis d'Amérique au Canada au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada	3
II. Note, en date du 7 décembre 1942, adressée par le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada au Ministre des Etats-Unis au Canada.....	4

**ÉCHANGE DE NOTES (28 NOVEMBRE ET 7 DÉCEMBRE 1942) ENTRE
LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE COMPORTANT
UN ACCORD VISANT LA CONSTRUCTION DE LA ROUTE
HAINES-CHAMPAGNE.**

(Traduction)

I

*Le Ministre des États-Unis au Canada
au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada*

LÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

OTTAWA, le 29 novembre 1942.

N° 798

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

J'ai l'honneur de me reporter aux entretiens que j'ai eus avec M. Keenleyside, le 11 novembre 1942, et au cours desquels j'ai demandé, au nom du Gouvernement des États-Unis d'Amérique, l'approbation du Gouvernement Canadien à la construction par les agents américains compétents du parcours canadien d'une route allant de Haines Point, en Alaska, à Champagne, dans le Territoire du Yukon, où elle rejoindrait la route de l'Alaska (Alcan) actuellement en cours de construction suivant accord intervenu entre nos deux Gouvernements.

Comme je l'ai fait valoir, l'ouverture de ce raccourci donnera à l'armée des États-Unis des moyens accrus de ravitaillement par camions du Yukon et de l'Alaska et augmentera considérablement le volume de marchandises qui peut être acheminé à présent vers la région de Whitehorse par le chemin de fer à voie étroite White Pass et Yukon.

Le Gouvernement Canadien a bien voulu me faire savoir de vive voix, le 19 novembre 1942, qu'il autorisait la construction de cette partie de la route Haines-Champagne qui se trouve en Canada, et j'ai été chargé d'exprimer les remerciements du Gouvernement des États-Unis pour cette nouvelle marque de collaboration de la part du Canada.

Mon Gouvernement vient de me charger de proposer au Gouvernement Canadien de considérer dès maintenant le raccourci Haines-Champagne comme faisant partie intégrante de la route Alcan, sous réserve, à tous égards possibles, des dispositions de l'accord effectué par notre échange de notes des 17 et 18 mars 1942.

Veillez agréer, M. le Secrétaire d'Etat, les assurances renouvelées de ma plus haute considération.

PIERREPONT MOFFAT

II

*Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada
au Ministre des Etats-Unis au Canada*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA, le 7 décembre 1942.

N° 171

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me référer à la note n° 798 du 28 novembre 1942, par laquelle vous proposez, au nom de votre Gouvernement, de considérer désormais que le raccourci Haines-Champagne fait partie intégrante de la route Alcan, sous réserve, à tous égards possibles, des dispositions de l'accord effectué par notre échange de notes des 17 et 18 mars 1942. Cette proposition semble comprise dans la décision du Comité de Guerre du 18 novembre 1942 prévoyant l'autorisation pour les Etats-Unis de construire la route, dans l'entente que les deux pays arrêteront entre eux des dispositions analogues à celles s'appliquant à la route de l'Alaska.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Pour le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,
N. A. ROBERTSON.

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01015794 2